

Compte rendu du Conseil municipal du mardi 15 mars 2022

L'an deux mil vingt deux, le 15 mars à 20h, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 11 mars 2022.

Présent(s) : Odile CHALAMEL (quitte le conseil municipal à 21h19), Céline EUVRARD, Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Mathieu SCIASCIA, Amandine TALLON, Serge TICHKIEWITCH.

Assistent à la réunion : Laetitia ACHARD, Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Délibérations

Approbation du compte-rendu conseil du 2 février 2022

Approuvé à l'unanimité

1 Approbation compte de gestion (commune, station-service, DSP)

Le Maire présente le détail des budgets réalisés en 2021 pour les comptes Commune, Station-Service et DSP Les Nivéoles, aboutissant aux résultats suivants :

Budget 2021 Commune

Fonctionnement	Dépenses :	1 092 105,38 €	Investissement :	Dépenses :	310 711,12 €
	Recettes :	1 172 758,53 €		Recettes :	132 244,88 €

Budget 2021 Station-Service

Fonctionnement	Dépenses :	643 765,72 €	Investissement :	Dépenses :	67 615,35 €
	Recettes :	697 164,79 €		Recettes :	45 835,07 €

Budget 2021 DSP Les Nivéoles

Fonctionnement	Dépenses :	5 707,99 €	Investissement :	Dépenses :	21 868,27 €
	Recettes :	€		Recettes :	31 396,93 €

Ces résultats sont à comparer aux comptes de gestion proposés par la Trésorerie Générale

Commune

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	509 292,00	1 263 319,42	1 772 611,42
Titres de recettes émis (b)	132 244,88	1 196 193,84	1 328 438,72
Réductions de titres (c)		23 435,31	23 435,31
Recettes nettes (d = b - c)	132 244,88	1 172 758,53	1 305 003,41
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	461 892,00	1 263 319,42	1 725 211,42
Mandats émis (f)	310 711,12	1 101 773,80	1 412 484,92
Annulations de mandats (g)		9 668,42	9 668,42
Dépenses nettes (h = f - g)	310 711,12	1 092 105,38	1 402 816,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		80 653,15	
(h - d) Déficit	178 466,24		97 813,09

Station-Service

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	125 556,91	707 699,00	833 255,91
Titres de recettes émis (b)	45 835,07	697 164,79	742 999,86
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	45 835,07	697 164,79	742 999,86
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	71 639,00	696 521,51	768 160,51
Mandats émis (f)	67 615,35	643 765,72	711 381,07
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	67 615,35	643 765,72	711 381,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		53 399,07	31 618,79
(h - d) Déficit	21 780,28		

DSP Les Nivéoles

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	53 265,93	27 577,00	80 842,93
Titres de recettes émis (b)	31 396,93		31 396,93
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	31 396,93		31 396,93
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	53 265,93	27 577,00	80 842,93
Mandats émis (f)	21 868,27	5 707,99	27 576,26
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	21 868,27	5 707,99	27 576,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	9 528,66		3 820,67
(h - d) Déficit		5 707,99	

→ Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 - Approbation du compte administratif (commune, station-service, DSP)

Le Maire présente le détail des comptes administratifs pour les comptes Commune, Station-Service et DSP Les Nivéoles, prenant en compte les résultats de l'année précédente reportés, les opérations de l'exercice terminé et les restes à réaliser, permettant de les comparer aux données de clôture de la trésorerie générale:

Commune

Commune	Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	Résultats reportés		344 996,15 €	0,00 €	60 460,04 €	- €	405 456,19 €
	Opérations de l'exercice	310 711,12 €	132 244,88 €	1 092 105,38 €	1 172 758,53 €	1 402 816,50 €	1 305 003,41 €
	TOTAUX	310 711,12 €	477 241,03 €	1 092 105,38 €	1 233 218,57 €	1 402 816,50 €	1 710 459,60 €
	Résultats de clôture		166 529,91 €		141 113,19 €	0,00 €	307 643,10 €
	Restes à réaliser	110 087,68 €	77 052,00 €			110 087,68 €	77 052,00 €
	TOTAUX CUMULES	420 798,80 €	554 293,03 €	1 092 105,38 €	1 233 218,57 €	1 512 904,18 €	1 787 511,60 €
			133 494,23		141 113,19		274 607,42

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
VUE D'ENSEMBLE						A1
EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 092 105,38	G	1 172 758,53	
	Section d'investissement	B	310 711,12	H	132 244,88	
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	60 460,04	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	344 996,15	
		=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 402 816,50	= G+H+I+J	1 710 459,60	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	110 087,68	L	77 052,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	110 087,68	= K+L	77 052,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 092 105,38	= G+I+K	1 233 218,57	
	Section d'investissement	= B+D+F	420 798,80	= H+J+L	554 293,03	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 512 904,18	= G+H+I+J+K+L	1 787 511,60	

Station-service

Station Service	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
		79 720,91 €	13 080,51 €		13 080,51 €	79 720,91 €
	Opérations de l'exercice	67 615,35 €	45 835,07 €	643 765,72 €	697 164,79 €	
	TOTAUX	67 615,35 €	125 555,98 €	656 846,23 €	697 164,79 €	724 461,58 €
	Résultats de clôture		57 940,63 €		40 318,56 €	
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	TOTAUX CUMULES	0,00 €	57 940,63 €	- €	40 318,56 €	0,00 €
			57 940,63		40 318,56	

Commune de AILLON LE JEUNE - STATION SERVICE - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
VUE D'ENSEMBLE						A1
EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	643 765,72	G	697 164,79	G-A 53 399,07
	Section d'investissement	B	67 615,35	H	45 835,07	H-B -21 780,28
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	13 080,51	I	0,00	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	79 720,91	
		=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	724 461,58	= G+H+I+J	822 720,77	= G+H+I+J - A-B 98 259,19
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	656 846,23	= G+I+K	697 164,79	40 318,56
	Section d'investissement	= B+D+F	67 615,35	= H+J+L	125 555,98	57 940,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	724 461,58	= G+H+I+J+K+L	822 720,77	98 259,19

DSP Les Nivéoles

Les Nivéoles	Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020		31 396,93 €			9 298,58 €	31 396,93 €	9 298,58 €
Opérations de l'exercice		21 868,27 €	31 396,93 €	5 707,99 €	- €	27 576,26 €	31 396,93 €
TOTAUX		53 265,20 €	31 396,93 €	5 707,99 €	9 298,58 €	58 973,19 €	40 695,51 €
Résultats de clôture		21 868,27 €			3 590,59 €	18 277,68 €	
Restes à réaliser							
TOTAUX CUMULES		21 868,27 €	- €	- €	3 590,59 €	21 868,27 €	3 590,59 €
		21 868,27			3 590,59	18 277,68	

Commune de AILLON LE JEUNE - DSP LES NIVEOLES - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF							II
VUE D'ENSEMBLE							A1
EXECUTION DU BUDGET							
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	5 707,99	G	0,00	G-A	-5 707,99
	Section d'investissement	B	21 868,27	H	31 396,93	H-B	9 528,66
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	(si déficit) 0,00	I	(si excédent) 9 298,58		
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit) 31 396,93	J	(si excédent) 0,00		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		P ^h	58 973,19	Q ^h	40 695,51	R ^h -P ^h	-18 277,68
		A+B+C+D		G+H+I+J		H+J-P	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00		0,00
		= E+F		= K+L			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 707,99	= G+I+K	9 298,58		3 590,59
	Section d'investissement	= B+D+F	53 265,20	= H+J+L	31 396,93		-21 868,27
	TOTAL CUMULE	=	58 973,19	=	40 695,51		-18 277,68
		A+B+C+D+E+F		G+H+I+J+K+L			

→ Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

réuni sous la présidence de Monsieur Ginollin Pascal, Premier Adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021 dressés par Monsieur Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte des présentations faites des comptes administratifs,

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

3 - Affectation des résultats (commune, station-service)

Commune

La DSP Les Nivéoles ayant été terminée lors de la cessation de la SCIC l'Autre Vallée, le compte correspondant doit être clos et les données y afférant incluses dans le compte de la commune. Ceci concerne les emprunts et les résultats de clôture.

Pour la commune, les reports sont pour le fonctionnement de 141 113,19 € et pour les investissements de 133 494,23 €

Pour la DSP Les Nivéoles, les reports sont pour le fonctionnement de 3 590,59 € et pour les investissements de - 21 868,27 €

Les reports sur le budget Commune de 2022 sont donc pour le fonctionnement de 144 703,78 € et pour les investissements de 111 625,96 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2021	144 703,78 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		144 703,78 €
Total affecté au c/ 1068 :		
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	Déficit à reporter (ligne 002) 31/12/2021	

Station-service

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2021	40 318,56 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		40 318,56 €
Total affecté au c/ 1068 :		
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	Déficit à reporter (ligne 002) 31/12/2021	

4 – Subventions

Pendant la discussion sur les subventions, Odile CHALAMEL quitte la séance du conseil municipal. M. Pierre-Damien GALENE ne prend pas part à la discussion concernant le club des sports mais participe au vote.

M. Mathieu SCIASCIA ne prend pas part à la discussion concernant le parapente mais participe au vote.

Après étude de la globalité des demandes de subvention reçues et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents**, décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES	2 010 €
CLASSE DÉCOUVERTE	2 400 €
AILLONS MARGERIAZ EVENEMENTS	80 000 €
CLUB DES SPORTS DES AILLONS	5 000 €
ASSOCIATION LE NANT D AILLON	100 €
SAPEURS POMPIERS DES BAUGES	100 €
BAUGES SOLIDARITÉ (1EURO/HABITANT)	450 €

REGUL MATOU	100 €
ADMR	300 €
ACCORDERIE	150 €
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS	100 €
VOLANTS BAUGES	1 000 €
COMITE DE JUMELAGE	3 000 €
ANNECY TRAIL RUNNING	400 €
TOTAL :	95 110 €

5 - Coupes de bois

Statuant sur les propositions faites par l'ONF et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents**, décide de mettre au budget 2022 de la commune les lignes suivantes :

En dépenses :

Compte 61524	Entretien bois & forêts	91 188,00 €
Compte 6282	Frais de gardiennage	6 000,00 €

En Recette :

Compte 7022	Coupes de bois	78 120,00 €
-------------	----------------	-------------

6 - Fêtes et cérémonies

Vu l'article D 1617-19 du code général des collectivités territoriales, il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 «fêtes et cérémonies», conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

Le Maire propose au conseil municipal de prendre en charge les dépenses suivantes au compte :

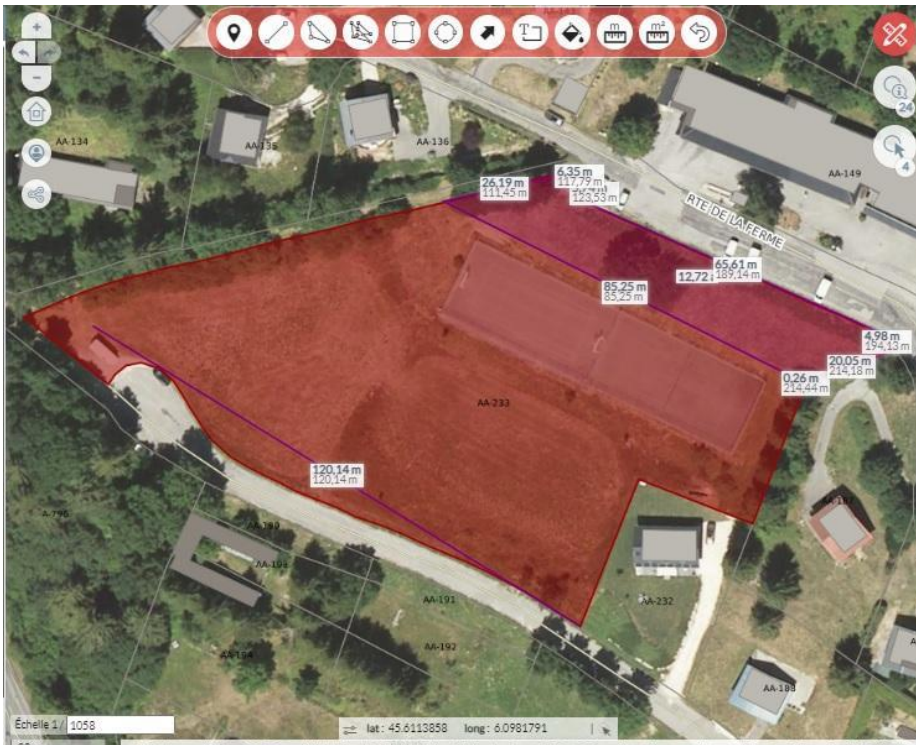
- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés ;
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles ;
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ;
- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos) ;
- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations,
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

DECIDE de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

7 - Vente terrain de la Bade

Le conseil municipal a décidé de lancer l'opération de lotissement a la Mense par décision du 9 novembre 2021. Ce nouveau lotissement a été baptisé « La Bade » lors du conseil municipal du 11 janvier 2022.



Afin de respecter la volonté du conseil municipal de réserver ces habitations à des personnes primo-accédantes et de proposer des tarifs raisonnables, il est nécessaire que la vente du terrain se fasse à un coût inférieur à celui du marché. Il est donc proposé que la commune vende la parcelle de terrain au lotissement La Bade :

- section AA n° 233 pour une superficie de 8 699 m²
- pour un montant de 150 000 euros

Cette somme doit être inscrite au BP 2022 commune au 024 et au BP 2022 lotissement La Bade 6015.

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

- D'accepter la proposition de vente d'un montant de 150 000 euros de la commune au lotissement La Bade
- D'autoriser Monsieur Le Maire à inscrire cette somme au :
 - 024 au BP 2022 COMMUNE (recette d'investissement)
 - 6015 au BP 2022 Lotissement La Bade (dépense de fonctionnement)

8 - Projet de mandat Sfarsozi

La commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée D 1740, située au chef-lieu, d'une superficie de 761 m², sur laquelle est construit un bâtiment, dont la partie habitation est louée à un privé, et la partie hangar occupée par la commune comme lieu de stockage. La commune est également propriétaire d'une parcelle D 1758, située au chef-lieu, d'une superficie de 159 m². Cette parcelle permet l'accès à des véhicules à la parcelle précédente. Une partie de cette parcelle sera conservée par la Commune, côté bassin (environ 2 mètres de largeur). Ce bien a été acquis par acte notarié, en date du 16 août 2005, établi par Me Jean-Yves CAMOZ et Me Michel CAMOZ, Notaires associés titulaires d'un office notarial à Chambéry.

La commune envisage de vendre ce bien, et Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de valider cette vente et de se prononcer sur un prix de vente "net vendeur".

La partie habitation fait l'objet d'un bail annuel, renouvelable tacitement, et prenant effet au 23 septembre 2013. Les locataires actuels pourront occuper ce logement jusqu'au 22 septembre 2022, le délai de préavis pour mettre un terme au bail étant de 6 mois. Ils seront prioritaires pour l'achat de ce

bien. Monsieur Le Maire propose de confier cette vente à une agence immobilière, et ce dès le 22 mars 2022. La commune ne s'interdisant pas de vendre ce bien par ses soins si elle trouve un acquéreur.

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 7 voix pour et 1 contre :**

- APPROUVE la vente de ce bien telle que définie ci-dessus,
- FIXE le prix de vente à hauteur de 287 100.00 € (deux cent quatre vingt sept mille cent euros) "net vendeur". Les frais éventuels d'agence immobilière et les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur,
- DEMANDE à Monsieur le Maire de faire faire les rapports des diagnostics techniques immobiliers d'avant-vente (constats amiante, électricité, diagnostic énergétique),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire y compris tout compromis de vente et/ou acte notarié.

9 - Etat des indemnités des élus

L'Article L. 2123-24-1-1 du CGCT précise que l'état annuel des indemnités perçues par les élus doit être communiqué au conseil municipal avant le vote du budget. Ces indemnités concernent les indemnités perçues au titre du mandat de conseiller municipal et les indemnités perçues au titre de représentant de la commune dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain.

→ **Le conseil municipal prend acte de la présentation de l'état annuel des indemnités des élus pour l'année 2021.**

10 - Emprunt au budget annexé

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que pour financer les investissements prévus pour les travaux d'aménagement du complexe Les Nivéoles-Piscine, il sera prévu au Budget Primitif 2022 de recourir à l'emprunt pour un montant de 500 000 euros maximum.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour avoir recours à un emprunt de 500 000 euros et de lancer la consultation auprès des banques.

→ **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté ainsi que la consultation auprès des banques pour un emprunt de 500 000 euros.

11 - Approbation des budgets primitifs

Ci-après les budgets primitifs proposés et amandés pour l'année 2022

Commune

Fonctionnement

DEPENSES		budget 2021		budget 2022	
		Réalisé		Budgétisé	
002	Vir. section investissement				
Total 002				- €	
011	Charges à caractère général				
60226	Vêtements de travail				
60612	Energie-électricité	68 929,43 €		65 000,00 €	électricité et fioul
60618	Autres fournitures non stockables	1 711,37 €		2 000,00 €	sel et gravette
60621	Combustibles	17 340,89 €		20 000,00 €	plaquettes bois
60622	Carburants	9 838,84 €		10 000,00 €	carburants
60623	Alimentation	19 098,93 €		20 000,00 €	cantine et glaces piscine
60624	Produits de traitement	4 277,65 €		4 500,00 €	entretien piscine et analyse
60225	Livres, cassette, disques	- €		- €	
60631	Fournitures d'entretien	6 449,46 €		7 000,00 €	petite fourniture
60632	F. de petits équipements	12 551,95 €		15 000,00 €	petite fourniture
60633	F. de voirie	- €		- €	
60636	Vêtements de travail	491,55 €		300,00 €	vêtements de travail
6064	Fournitures administratives	2 599,62 €		2 500,00 €	papeterie, reliure actes
6065	Livres, cassettes, disques	400,14 €		500,00 €	livres scolaires
6067	Fournitures scolaires	1 764,43 €		2 000,00 €	fourniture scolaire
6132	Locations immobilières	200,00 €		- €	prestation service
6135	Locations mobilières	1 504,58 €		1 500,00 €	robot et TPE piscine
614	Charges de loc et copropriété	3 319,15 €		3 400,00 €	charges cure et chateau
61521	Entretien de terrain	907,56 €		5 000,00 €	sentiers et fleurissement
615221	Bâtiments publics	27 263,16 €		15 000,00 €	bâtiments
61522	Entretien de bâtiments	41,06 €			
615228	Autres bâtiments	- €		- €	
615231	Voirie	35 435,99 €		35 000,00 €	voirie, déneigement
615232	réseaux	2 133,65 €		4 000,00 €	éclairage public
61524	Entretien bois & forêts	6 740,47 €		91 188,00 €	ONF
61551	Entretien matériel roulant	15 447,52 €		30 000,00 €	véhicules
61558	Entretien autres biens mobiliers	- €		- €	
6156	Maintenance	31 534,14 €		32 000,00 €	copieur, extincteurs, defibr
6161	Assurance multirisque	26 986,57 €		28 000,00 €	assurance
617	Etudes et recherches	5 678,53 €		6 000,00 €	ERP, Amiante
6182	Doc. Générale et technique	70,00 €		100,00 €	
6188	Autres frais divers	3 488,24 €		3 500,00 €	Blanchisserie, tests antigén
6225	Indemnité comptable, régisseur	- €		- €	
6226	Honoraires	37 207,07 €		90 000,00 €	Secours ski
6227	Contentieux				Patriarche
6231	Annonces et Insertions	- €		1 000,00 €	vente
6232	Fêtes et cérémonies	- €		4 000,00 €	jumelage sauzon : repas sal
6236	Catalogues et Imprimés	1 627,04 €		1 500,00 €	trait d'union
6248	Frais de transport divers	- €		- €	
6251	Voyages et déplacements	593,34 €		600,00 €	remb frais voiture
6256	Missions	109,20 €		200,00 €	Frais de domaine web
6261	Frais d'affranchissement	2 202,17 €		2 500,00 €	
6262	Frais de télécommunication	7 991,74 €		8 000,00 €	
627	Services bancaire et assimilés	69,91 €		100,00 €	frais compte
6281	Concours divers (cotisations)	2 477,06 €		2 700,00 €	associations
6282	Frais de gardiennage	2 450,44 €		6 000,00 €	ONF
6284	Redevance pour service rendu	570,35 €		500,00 €	
62876	Remb au GFP de rattachement	- €		- €	ordures ménagères
62878	Remb. Autres organismes	2 018,00 €			
63512	Taxes Foncières	46 541,00 €		46 000,00 €	Taxes Foncières
63513	Autres impôts locaux	1 252,00 €		1 500,00 €	Autres impôts locaux
6358	Autres droits	2 332,00 €			
Total 011	Charges à caractère général	413 646,20 €		568 088,00 €	

012	Charges de personnel			
633	Imp. Taxes,vers. Ass. (autres)	2,98 €		
6336	Cotisations CNG, CG dela FPT	5 229,23 €	5 300,00 €	
6338	Autres impots & taxes	- €		
6411	Personnel titulaire	228 777,86 €	230 000,00 €	
6413	Personnel non titulaire	53 660,52 €	55 000,00 €	
6415	Prime d'inflation		700,00 €	
6451	Cotisations à l'URSSAF	44 814,51 €	45 000,00 €	
6453	Cotisations caisses retraite	55 507,56 €	55 000,00 €	
6454	Cotisations ASSEDIC	2 173,26 €	3 000,00 €	
6455	Cotisations Assurances Personnel	13 690,18 €	17 000,00 €	
6456	Cotisations FNC suppl. fam.	412,00 €		
6458	Cotisations autres organismes	3 098,06 €	3 100,00 €	
Total 012	Charges de personnel	407 366,16 €	414 100,00 €	
014	Atténuations de produits			
739211	Attributions de compensation	81 130,00 €	162 259,00 €	CLECT GC
739223	FPIC Fonds national prérequation	7 761,00 €	7 761,00 €	
73928	Autres rélevt reverst fiscalité	40 565,00 €	- €	
Total 014	Atténuations de produits	129 456,00 €	170 020,00 €	
065	Autres charges gestion courante			
6531	Indemnités élus	23 184,33 €	24 000,00 €	
6533	Cotisation retraite élus	886,91 €	900,00 €	
6534	Cot.séc.sociale part patr. Élus	3 644,24 €	3 600,00 €	
6535	Formation élus	211,00 €	250,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	4 855,52 €	5 000,00 €	
6542	Créances éteintes	550,00 €	1 000,00 €	
65548	Autres contributions	2 130,00 €	2 000,00 €	
657361	Caisse des écoles	3 150,00 €	3 000,00 €	
657364	A caractère industriel et commer		- €	
65748	Subventions autres personnes privées	84 850,00 €	95 110,00 €	
65888	Autres	1,98 €	2,00 €	
Total 065	Autres charges gestion courante	123 463,98 €	134 862,00 €	
066	Charges financières			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 585,59 €	15 264,41 €	
6615	Intérêts compte courant, dépôts			
Total 066	Charges financières	11 585,59 €	15 264,41 €	
067	Charges exceptionnelles			
6711	intérêts moratoires, pénalités		- €	
673	Titres annulés (excerice antérieur)	2 587,45 €		
678	Remboursement charges			
Total 067	Charges exceptionnelles	2 587,45 €	- €	
068	Dotations aux provisions			
675	Valeurs comptables immob. Cédées			
6811	Dot. Amort. Immos. Incorp. & corp.	4 000,00 €	4 000,00 €	
Total 068	Dotations aux provisions	4 000,00 €	4 000,00 €	
Total	DEPENSES	1 092 105,38 €	1 306 334,41 €	

RECETTES		budget 2021	
		Réalisé	Budgétisé
002	Exédent antérieur reporté		
002	Exédent antérieur reporté		144 703,78 €
Total 02	Exédent antérieur reporté	- €	144 703,78 €
013	Atténuations de charges		- €
6419	Remb. Rémunérations de personnel		- €
Total 013	Atténuations de charges	- €	
070	Produits des services		
7018	Autre ventes de produits finis	1 010,70 €	1 700,00 € glaces et boissons piscine
7022	Coupes de bois	- €	78 120,00 € Coupe bois parcelle 35 + ch
70311	Concession cimetièrè		
70323	Redevance occupation domaine public	3 212,77 €	3 200,00 € Enedis
70631	Redevance à caractère sportif	14 710,86 €	20 000,00 € Entrées piscine
7066	Rede. Ser.à car. Social	5 003,66 €	5 000,00 €
7067	Redevance service périscolaire et	21 071,00 €	20 000,00 € Cantine et garderie
70688	Autres prestations de services	12 958,00 €	12 000,00 € La poste
70841	Mise à disposition personnel CDE CCAS	5 000,00 €	8 000,00 € Pers. Station
79848	Autres organismes	1 999,27 €	
70878	Remboursement par autres redevables	36 606,78 €	36 000,00 € Charges locatives
Total 070	Produits des services	101 573,04 €	184 020,00 €
073	Impôts et Taxes		
73111	Taxes foncières et d'habitation	444 478,00 €	450 000,00 €
7318		2 446,00 €	
73221	FNGIR	38 122,00 €	38 122,00 €
73223	FPIC Fonds national de péréquation	- €	- €
73224	Fonds départ. DMTO(<500h)	52 913,00 €	50 000,00 €
7351	Taxe conso finale électricité	10 417,95 €	10 000,00 €
7362	Taxe de séjour	- €	- €
7381	Taxe additionnelle droits de mutation	- €	- €
Total 073	Impôts et Taxes	548 376,95 €	548 122,00 €
074	Dotations et participations		
7411	Dotation forfaitaire	308 981,00 €	307 000,00 € 5 mois 128 740,00
74121	Dotation solidarité rurale	23 516,00 €	22 000,00 €
744	FCTVA	5 491,78 €	8 200,00 €
74718	Autres	87,00 €	
74834	Etat/compensations taxe foncière	6 548,00 €	6 500,00 € TFPB et CFE 402
74835	Compensation exonération taxe d'habitation	- €	- €
7488	Autres attributions et participations	15 289,00 €	- € solidarité covid
Total 074	Dotations et participations	359 912,78 €	343 700,00 €
075	Autres produits gestion courante		
752	Revenus des immeubles	46 726,80 €	45 000,00 € Loyers appart.
757	Redevances fermièrès concessionnaires	76 308,20 €	123 000,00 € DSP et locations
7588	Produits divers de gestion courante	39 854,26 €	90 000,00 €
Total 075	Autres produits gestion courante	162 889,26 €	258 000,00 €
077	Produits exceptionnels		
773	Mandas annulés (exercice antérieure)		
775	Produit des cessions immob.		
7788	produits exceptionnels divers	6,50 €	6,50 €
Total 077	Produits exceptionnels	6,50 €	6,50 €
Total	RECETTES	1 172 758,53 €	1 478 552,28 €

Commune

Investissement

	DEPENSES	budget 2021 Réalisés	RAR 2021	budget 2022 Budgétisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté			
Total 001	Solde d'exécution d'investissement reporté			
2111	Terrains nus			
Total 040	Opérations d'ordre entre sections			
1641	Remboursement Emprunts en euros	81 263,81		105 161,25
		€	€	
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Total 16	Remboursement d'emprunts	81 263,81	-	105 161,25
		€	€	€
21784	Mobilier			
2184	Mobilier			
Total 21	Immobilisations corporelles			
Total	DEPENSES FINANCIERES	81 263,81	-	105 161,25
		€	€	€

Opération: 73 Autres Bâtiments

21784	Mobilier	2 073,78		2 433,84 €
		€		
Total 21	Immobilisations en cours	2 073,78		1 680,00 €
		€		
2313	Immos en cours-inst.techn.			6 000,00
				€
2315	Immos en cours-constructions	7 585,92		
		€		
Total 23	Immobilisations en cours	7 585,92		10 113,84
		€		€
	DEPENSES	9 659,70	-	10 113,84
		€	€	€

Opération: 100 Voirie

2151	Achat de terrain pour amélioration voirie			34 040,00
				€
				235,00
				€
Total 21	Immobilisations corporelles	-		34 275,00
		€		€
21571	Immos en cours (sauf opérations)	81 965,77	2 256,00	
		€	€	
Total 23	Immobilisations en cours	81 965,77	2 256,00	-
		€	€	€
	DEPENSES	81 965,77	2 256,00	34 275,00
		€	€	€

Opération: 101 Etude Thermique

2031	Frais d'études	52 560,00	8 515,20	
		€	€	
Total 20	Immobilisations corporelles	52 560,00	8 515,20	-
		€	€	€
	DEPENSES	52 560,00	8 515,20	-
		€	€	€

Opération: 102 Complexe Les Nivéoles - piscine

2031	Frais d'études	24 634,80	18 180,00	
		€	€	
			8 400,00	
			€	

				€	32 599,20		
						€	500 000,00
Total 20	Immobilisations corporelles		24 634,80			€	500 000,00
2158		€	5 316,00	€	59 179,20	€	500 000,00
Total 21	Immobilisations corporelles		5 316,00			€	-
	DEPENSES	€	29 950,80	€	59 179,20	€	500 000,00

Opération: 106 Matériel Informatique

2183	Matériel de bureau & informatique	€	7 470,00			€	1 000,00
							1 000,00
Total 21	Immobilisations corporelles		7 470,00			€	2 000,00
	DEPENSES	€	7 470,00	€	-	€	2 000,00

Opération: 108 Adressage

2031	Frais d'études	€	1 092,00	€	12 376,32		1 641,00
Total 20	Immobilisations corporelles		1 092,00			€	1 641,00
	DEPENSES	€	1 092,00	€	12 376,32	€	1 641,00

Opération: 109 Raccordement Fluides caisse nord

2313	Immos en cours-contructions	€	15 962,88	€	300,00		
Total 23	Immobilisations en cours		15 962,88			€	300,00
	DEPENSES	€	15 962,88	€	300,00	€	

Opération: 110 La Chapelle, L'Eglise

2313	Immos en cours-contructions	€	3 087,84	€	8 447,52		
						€	10 058,00
						€	4 930,00
						€	9 662,17
						€	2 565,60
Total 23	Immobilisations en cours		3 087,84			€	27 215,77
	DEPENSES	€	3 087,84	€	27 162,16	€	27 215,77

Opération: 111 Ecole

2184	Immos en cours-contructions	€	5 154,80	€	298,80		
------	-----------------------------	---	----------	---	--------	--	--

Total 23	Immobilisations en cours	€	5 154,80	€	298,80	€	-
	DEPENSES	€	5 154,80	€	298,80	€	-
Opération: 113 Plaine des sports							
2184	Immos en cours-constructions	€	4 896,86			€	33 687,00
Total 23	Immobilisations en cours	€	4 896,86			€	33 687,00
	DEPENSES	€	4 896,86	€	-	€	33 687,00
Opération: 115 ADAP							
2184	Immobilisations en cours					€	24 075,60
Total 23	DEPENSES					€	24 075,60
Opération: 116 Outillage							
	Immobilisations en cours					€	4 250,00
	DEPENSES					€	4 250,00
Opération: 117 Aménagement du chef lieu							
2158	Autres matériels & outillages					€	20 000,00
Total 21	Immobilisations corporelles					€	20 000,00
	DEPENSES		-			€	20 000,00
Total	DEPENSES D'EQUIPEMENTS	€	229 447,31	€	110 087,68	€	657 258,21
,56	RAR			€		€	
	Total DEPENSES CUMULEES		310 711,12 €		110 087,68 €		762 419,46 €

	Recettes	budget 2021	RAR 2021	budget 2022
		réalisé		Budgétisé
0001	Report exedent			144 661,64 €
	Report exedent			144 661,64 €
2111	Terrains nus			
21318	Autres Bat publics			
28041642	IC: Bâtiments et installations	4 000,00 €		4 000,00 €
Total 040	Opération d'ordre entre section	4 000,00 €		4 000,00 €
10222	FCTVA	22 026,12 €		22 965,60 €
10226	Taxe d'aménagement	15 983,66 €		15 000,00 €
1068	Exédents de fonctionnements	- €		
Total 10	Dotations Fonds divers Réserves	38 009,78 €		37 965,60 €
1641	Emprunts en euros			500 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	31 067,10 €		
Total 16	Emprunts et Dettes assimilées	31 067,10 €		500 000,00 €
2182	Matériel de transport			
Total 21	Immobilisations corporelles			
024	Ventes immobilières			250 000,00 €
024	ventes terrains			150 000,00 €
				6 400,00 €
Total 24	Ventes immobilières			406 400,00 €
Total	RECETTES FINANCIERES	73 076,88 €		1 093 027,24 €
	Opération: 100 Voirie			
1323	Départements	15 568,00 €		
Total 13	Subventions d'investissement	15 568,00 €		
	Opération: 101 Etude Thermique			
1322	Régions		7 000,00 €	
1323	Départements	13 600,00 €	33 800,00 €	
Total 13	Subventions d'investissement	13 600,00 €	40 800,00 €	- €
	Opération: 108 Adressage			
1323	Départements	- €	5 582,00 €	
Total 13	Subventions d'investissement	- €	5 582,00 €	- €
	Opération: 110 La Chapelle			
1318	Autres ASPARAJ		1 500,00 €	1 000,00 €
1322	Régions		4 270,00 €	
1323	Départements		20 000,00 €	
Total 13	Subventions d'investissement	- €	25 770,00 €	1 000,00 €
	Opération: 111 Ecole			
	Départements		4 900,00 €	
1323	Subventions d'investissement		4 900,00 €	- €
Total 13	Opération: 73 Autres bâtiments			
	Régions	30 000,00 €		
1322	Départements			
1323	Subventions d'investissement	30 000,00 €		- €
Total 13	RECETTES D'EQUIPEMENTS	59 168,00 €	77 052,00 €	1 000,00 €
Total				
	Total RECETTES CUMULEES	132 244,88 €	77 052,00 €	1 094 027,24 €

Station-service

Fonctionnement

DEPENSES		budget 2021	budget 2022
		Réalisé	Budgétisé
2	Déficit fonctionnement reporté		
2	Resultat d'exploitaiion reporté	- €	
011	Charges à caractère général		
601	Achats stockés matières premières	573 727,63 €	620 000,00 €
6061	Fournitures non stockables	748,38 €	1 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien	68,20 €	200,00 €
6064	Fournitures administratives		
61528	Entretien et réparations		
6156	Maintenance	1 001,49 €	2 000,00 €
6161	Multirisques	3 825,73 €	4 000,00 €
6256	Mission maintenance	4 214,50 €	4 300,00 €
6262	Frais télécommunication	1 227,62 €	1 500,00 €
627	Services bancaires et assimilés	2 358,70 €	2 500,00 €
Total 011	Charges à caractère général	587 172,25 €	635 500,00 €
12	Charges de personnel		
6215	Charges de personnel	5 000,00 €	8 000,00 €
Total 12	Charges de personnel	5 000,00 €	8 000,00 €
42			
6031	Var stocks mat prem	38 071,07 €	44 976,35 €
6811	Dot amort	7 764,00 €	7 764,00 €
Total 042		45 835,07 €	52 740,35 €
65	Autres charges de gestion courante		
6542	Créances éteintes	5 698,37 €	
6718	Autres charges execptionnelles ope gest	60,00 €	100,00 €
678	Autres charges execptionnelles	0,03 €	5,00 €
Total 67	Charges exceptionnelles	5 758,40 €	105,00 €
Total	DEPENSES	643 765,72 €	696 345,35 €

RECETTES		budget 2021	budget 2022
		Réalisé	Budgétisé
002			
002	Résultat réporté		40 318,56 €
Total 002			40 318,56 €
042			
6031	Var stoks mat prem	44 976,35 €	39 506,35 €
777	Subv transf aux résultats	6 639,00 €	6 639,00 €
Total 042		51 615,35 €	46 145,35 €
070	Produits des services		
707	Ventes de marchandises	645 409,44 €	650 000,00 €
7088	Autres produits activité annexe	140,00 €	200,00 €
Total 070	Produits des services	645 549,44 €	650 200,00 €
Total	RECETTES	697 164,79 €	736 663,91 €

Investissement

DEPENSES		2021	2022
		Réalisé	Budgétisé
40			
13911	Etat et etablissement nationaux	870,00 €	870,00 €
13912	Régions	1 019,00 €	1 019,00 €
13914	Communes	4 000,00 €	4 000,00 €
13918	Autres	750,00 €	750,00 €
31040	M P Fournitures terrains	44 976,35 €	39 506,35 €
Total 040		51 615,35 €	46 145,35 €
021	Immobilisations corporelles		
2151	Installation complexe speciales	16 000,00 €	6 595,00 €
Total 021	Immobilisations corporelles	16 000,00 €	6 595,00 €
Total	DEPENSES	67 615,35 €	52 740,35 €

RECETTES		2021	2022
		Réalisé	Budgétisé
001	Exédent antérieur reporté		
001	Exédent antérieur reporté		57 940,63 €
Total 01	Exédent antérieur reporté		57 940,63 €
040			
28131	Amort constructon bâtiment	2 574,00 €	2 574,00 €
28151	Amort Instatlations complexes	5 190,00 €	5 190,00 €
31040	Matières premières fournis	38 071,07 €	44 976,35 €
Total 070	Produits des services	45 835,07 €	52 740,35 €
Total	RECETTES	45 835,07 €	110 680,98 €

Les budgets primitifs suivants ont été approuvés à l'unanimité du conseil municipal :
Commune :

TABLEAU VUE D'ENSEMBLE						
BUDGET PRIMITIF 2022						
FONCTIONNEMENT						
			BP 2022			BP 2022
DEPENSES			Propositions	RECETTES		Propositions
11	charges générales		568 088,00 €	70	Produits des services	184 020,00 €
12	charges de personnel		414 100,00 €	73	Impôts et taxes	548 122,00 €
65	autres charges de gestion courantes		134 862,00 €	74	Dotation participation	343 700,00 €
66	charges financières		15 264,41 €	75	Autres produits	258 000,00 €
				77	produits exceptionnels Mandats annulés	6,50 €
022	dépenses imprévues		- €			
68	amortissement		4 000 €			- €
14	atténuation de produits FPIC/ATT COMP		170 020,00 €			
023	virement à la section investissement		- €	002	excédent reporté	144 703,78 €
TOTAL DEPENSES FONCT :			1 306 334,41 €	TOTAL RECETTES FONCT :		1 478 552,28 €
						172 217,87 €
INVESTISSEMENT						
			BP 2022			BP 2022
			Propositions			Propositions
				1	excedent reporté	144 661,64 €
1641	Emprunt rembt en capital		105 161,25 €	021	virement de la section de fonctionnement	- €
	Dépôt et cautionnements reçus		- €			
	R.A.R. 2021		110 087,68 €		RAR 2020	77 052,00 €
	Investissements 2021		657 258,21 €		Recettes 2021	1 000,00 €
				28041642	amortissement	4 000,00 €
				165	emprunt	500 000,00 €
				24	ventes immobilières	406 400,00 €
020	dépenses imprévues		- €	10222	FCTVA	22 965,60 €
				10226	Taxe aménagement	15 000,00 €
1	déficit reporté		0,00 €			
TOTAL DEPENSES D'INVEST. :			872 507,14 €	TOTAL RECETTES INVEST.		1 171 079,24 €
			Dépassement			298 572,10 €

Station-service :

BUDGET PRIMITIF 2022						
FONCTIONNEMENT						
			BP 2022			BP 2022
DEPENSES			Propositions	RECETTES		Propositions
11	charges générales		635 500,00 €	70	Produits des services	650 000,00 €
12	charges de personnel		8 000,00 €	75	Autres produits	200,00 €
65	autres charges de gestion courantes		- €			
67	charges exceptionnelles		105,00 €			
6031	stock début année	42	44 976,35 €	6031	stock fin année	42 39 506,35 €
6811	amortissement	42	7 764,00 €	777	Amortissement subvention	6 639,00 €
2	déficit fonctionnement reporté			1	excédent antérieur reporté	40 318,56 €
TOTAL DEPENSES FONCT :			696 345,35 €	TOTAL RECETTES FONCT :		736 663,91 €
						40 318,56 €
INVESTISSEMENT						
			BP 2022			BP 2022
			Propositions			Propositions
139	amortissement	40	6 639,00 €	281	amortissement	40 7 764,00 €
31	stock fin année	40	39 506,35 €	31	stock début année	40 44 976,35 €
2151	Installation complexe speciales		6 595,00 €			
				1	excédent antérieur reporté	57 940,63 €
TOTAL DEPENSES D'INVEST. :			52 740,35 €	TOTAL RECETTES INVEST.		110 680,98 €
						57 940,63 €

13 - Aide archivage Grand Chambéry

Délibération reportée au prochain conseil municipal

14 - Groupement d'achat carburants

La Ville de Chambéry est propriétaire d'une station de carburant située au Centre Technique Municipal (CTM). Cet équipement, dont la construction a été co-financée par Grand Chambéry, est utilisé par d'autres entités publiques du bassin chambérien, notamment par Grand Chambéry, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chambéry, la SEM Pompes Funèbres de Chambéry et Communes Associées (PFCCA) et Savoie Déchets.

Les actuels marchés de fournitures de carburants et combustibles, conclus sur la base d'un groupement de commande dont la Ville est coordonnateur, arrivent à échéance en décembre 2022 et doivent être renouvelés afin d'assurer la continuité d'approvisionnement.

Grand Chambéry, le CCAS de Chambéry, le syndicat mixte Savoie Déchets, la SEM PFCCA, les villes d'Aillon-le-Jeune, Challes-les-Eaux et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont manifesté leur intérêt de poursuivre la démarche d'un achat groupé. En conséquence, un nouveau groupement de commandes dont la ville de Chambéry serait le coordonnateur, doit être constitué afin d'initier une nouvelle consultation pour l'achat de carburants et combustibles à la cuve et/ou par cartes accréditatives

Dans le cadre de ce groupement de commande, la Ville de Chambéry désignée coordonnateur, aura la charge de l'organisation de la consultation, de la sélection des offres, de la signature, de la notification des accords-cadres relatifs à cette opération au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement.

La Commission d'Appel d'Offres de la Ville est compétente pour désigner les titulaires des accords-cadres à bons de commande.

La consultation sera initiée sur la base d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions du code de la commande publique en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande, alloti, mono-attributaire avec maximum exprimé en quantité.

Les fournitures sont réparties en trois lots et comporteront les volumes maximaux précisés ci-dessous :

Lot	1	2	3
Désignation	carburants gazole et essence livrés à la cuve	AD Blue, livré à la cuve	carburants gazole et essence par cartes accréditatives
Volume maximum annuel en litres pour l'ensemble du groupement	1 200 000	12 000	10 000

La durée de ces contrats est fixée à un an. Ils sont reconductibles 3 fois pour une même durée d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Exécution des accords-cadres

La Ville de Chambéry gère l'approvisionnement des cuves de la station du centre technique municipal, elle est à ce titre en charge de l'exécution technique des lots « A la cuve » pour les membres du groupement venant s'approvisionner à cette station. Les titulaires des marchés concernés établissent pour chaque membre du groupement concerné une facture établie au réel, selon les données quantitatives de consommations telles que communiquées par les services de la Ville de Chambéry.

Les membres du groupement possédant des cuves exécutent les contrats en fonction de leurs besoins propres.

Pour le lot « cartes accréditatives », chaque membre du groupement gère l'exécution en fonction de ses besoins. Le coordonnateur est en charge du suivi du respect des maximums contractuels.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant habilité à signer la convention constitutive du groupement de commande, à engager la procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les accords-cadres mono-attribués à bons de commande à intervenir à l'issue de la consultation.

Les modalités relatives au fonctionnement du groupement sont encadrées dans la convention constitutive ci-après annexée.

En conséquence, → **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- Approuve la création d'un groupement de commande entre Ville de Chambéry, Grand Chambéry, le C.C.A.S de Chambéry, le syndicat mixte Savoie Déchets, la SEM PFCCA, la Ville d'Aillon-le-Jeune, la Ville de Challes-les-Eaux et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) en vue de l'achat de carburants et combustibles à la cuve et/ou par cartes accréditatives ;
- Approuve la convention constitutive de groupement de commande jointe à la présente et accepte le rôle de coordonnateur du groupement de commandes ;
- Autorise le Maire ou son représentant dûment habilité à signer ladite convention constitutive de groupement de commande ;
- Autorise le Maire ou son représentant dûment habilité à passer et à signer les accords-cadres à bons de commande, mono-attribués à l'issue de la consultation, en qualité de coordonnateur du groupement

Questions diverses

15 - Etat du dossier piscine

L'avant-projet détaillé est bouclé, mais il reste une fin de négociation pour rentrer dans nos prix. Le permis de construire sera déposé le mercredi 16 mars

16 - Etat de la PPI Grand Chambéry

Présentation du plan pluriannuel d'investissement proposé au vote du conseil syndical du Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB) comportant un volet pour l'alpin et un volet pour la diversification.

17 - Date ouverture piscine été 2022

Pour l'été 2022, la piscine sera ouverte au public du samedi 9 juillet au lundi 29 août, tous les jours sauf les mardis.

Prochain conseil le 5 avril 2022,
La séance est levée à 23h50.

Le Maire,



Serge TICHKIEWITCH